

Le programme prévisionnel *

• VENDREDI 7 AVRIL 2017 •

Répétitions dans l'auditorium du CRR - horaires à déterminer

• SAMEDI 8 AVRIL 2017 •

Matin : Suite des répétitions dans l'auditorium

Après-midi : Auditions dans l'auditorium

• DIMANCHE 9 AVRIL 2017 •

Matin : Suite des auditions dans l'auditorium

Après-midi : Fin des auditions

15h Concert donné par le **Trio Alda**, lauréat de Musiques d'Ensemble 2016

Proclamation des résultats

Concert des lauréats 2017

17h Cocktail de clôture



© Delphine Georges

Trio Alda

Vashka DELNAVAZI, violon

Jeremy GARBARG, violoncelle

Alexandre KANTOROV, piano

* susceptible de modifications.

La FNAPEC se réserve le droit d'annuler le concours si elle se trouve en état de ne pas pouvoir l'organiser en toute équité (membres du jury insuffisants, nombre de candidats trop restreint, défection de ses partenaires pour les bourses).

Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris
14 rue de Madrid 75008 Paris

Tous les concerts et auditions sont publics et gratuits.
Le programme prévisionnel détaillé des auditions sera publié sur le site de la FNAPEC : www.fnapec.com

Musiques d'Ensemble

une formule originale imaginée par
Simone du Breuil et Jacques Taddei

un concours ouvert à tous les genres musicaux, organisé par la FNAPEC

Créé en 1987 à l'intention de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, Musiques d'Ensemble s'affirme comme une manifestation musicale à audience nationale et internationale.

Sa formule originale et le montant élevé des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de Musiques d'Ensemble.

En 2015 et 2016, 7 bourses d'un montant de 650 à 5 000 € ont été mises à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix ; des prix spéciaux ont été offerts par les partenaires de Musiques d'Ensemble.

Le ministère de la Culture, de nombreux mécènes,

des musiciens prestigieux (Marcel Landowski,

Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa...), ont apporté leur appui enthousiaste à cette manifestation.

Des personnalités de premier plan du monde musical participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

Ouvert à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, musique traditionnelle...), Musiques d'Ensemble pourra accueillir les 7, 8 et 9 avril 2017 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, 14 rue de Madrid 75008 Paris, une trentaine de groupes, de 2 à 15 musiciens (sans chef), âgés de 18 à 30 ans.

Le concours

Une seule audition devant un jury unique, tous groupes confondus.
Pas d'œuvre imposée.

Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe, ne devra pas excéder une durée de 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Les bourses

Des bourses* seront attribuées aux groupes sélectionnés par le jury à l'issue des auditions. Ces bourses seront à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix (stage à l'étranger, plaquette de promotion, disque, etc.) après présentation et acceptation de celui-ci par la FNAPEC qui en assurera le financement jusqu'à concurrence du montant de la bourse, à l'exclusion de l'achat d'un instrument personnel à l'un des membres du groupe et de factures de partitions, pendant une durée de cinq ans, avec un projet engagé de manière effective avant l'expiration de la troisième année.

* Sous réserve du soutien que nos partenaires nous accorderont.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur www.fnapec.com, rubrique Musiques d'Ensemble. Il peut être envoyé sur demande écrite comportant : nom du groupe, nom, prénom, adresse et téléphone du responsable.

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Présentation de l'ensemble (5 à 10 lignes maxi)
- Noms de tous les membres de l'ensemble, leurs coordonnées, leur date de naissance, leur niveau d'études actuel
- Avez-vous déjà été lauréat d'un concours, au titre de l'ensemble ou à titre individuel ? Si oui le(s)quel(s) ?
- Présentation du projet envisagé par l'ensemble s'il reçoit une bourse (5 à 10 lignes maximum)
- Programme de l'audition avec minutage
- La liste du matériel demandé
- Chaque page du règlement complet (à télécharger) signée et datée par le responsable de l'ensemble

Les dossiers d'inscription seront soumis à un comité de sélection.
Les décisions de celui-ci seront sans appel.

Les droits d'inscription

Les frais d'inscription se composent de 120 € de frais de dossier + 30 € par musicien participant.

**DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :
20 MARS 2017**

Le règlement (extrait)

2. Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes, dont la moyenne d'âge se situe entre 18 et 30 ans, organisés en ensemble à vocation professionnelle et composé de 2 à 15 musiciens, sans chef. Le groupe doit être issu de la communauté européenne ou avoir étudié en Europe. Les groupes retenus par le comité de sélection s'engagent à respecter pleinement le règlement du concours et à être présents à Musiques d'Ensemble. Tout groupe qui ne se sera pas acquitté des droits d'inscription et qui n'aura pas retourné le présent règlement signé ne sera pas autorisé à concourir.

3. Une seule audition, sans œuvre imposée, devant un jury unique, tous groupes confondus.

Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe, ne devra pas excéder une durée de 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Celui-ci se réserve le droit d'interrompre toute exécution sans explication. Les décisions du jury sont sans appel.

L'usage des partitions photocopiées est interdit lors des auditions, des concerts et manifestations publiques.

Un exemplaire des partitions originales jouées sera remis au jury avant l'audition et sera rendu aux concurrents à l'issue du concours.

4. Les participants autorisent la FNAPEC à les photographier dans l'exécution de leurs prestations durant le concours. Conformément aux dispositions de l'article L.212-3 du code de la propriété intellectuelle, tout enregistrement vidéo et audio des prestations des artistes interprètes réalisé dans le cadre du concours Musiques d'Ensemble donnera lieu à la signature d'une feuille de présence SPEDIDAM mentionnant la première destination de cet enregistrement. Ces supports seront réservés à l'usage exclusif de la FNAPEC pour toute communication à destination de ses adhérents et de ses partenaires pour une durée maximale de cinq ans.

Règlement complet à télécharger sur :

www.fnapec.com

Rubrique Musiques d'Ensemble

di-arezzo

L'univers du musicien

500 000 partitions et méthodes
410 éditeurs
5 000 accessoires & instruments

Votre magasin sur Internet



Commandez en 3 clics sur
www.di-arezzo.com

ou par téléphone
N°Indigo 0 820 205 283



Nom de l'Ensemble :

• Responsable du groupe

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

• Composition instrumentale de l'Ensemble

(une ligne par musicien)

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :



Style des musiques interprétées en concert par l'Ensemble :

Liste du matériel demandé :

DROITS D'INSCRIPTION :

Frais de dossier : 120 €
Nombre de musiciens : x 30 € = €
Total à régler €

Le règlement ne sera encaissé que pour les groupes retenus.

Bulletin d'inscription (à remplir lisiblement en lettres majuscules)

Dossier complet à retourner par courrier postal simple
(pas en envoi recommandé)
à l'ordre de la FNAPEC, à :

Trésorerie FNAPEC - 53, rue Beauséjour - 19100 Brive
ou à retourner par mail.

Règlement à adresser par chèque bancaire
ou par virement,

IBAN : FR04 3000 2004 3100 0000 8223 D41 ou BIC : CRLYFRPP

Musiques d'Ensemble, un concours différent

La rencontre, c'est celle de Simone du Breuil, alors Présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoires, et de Jacques Taddei, alors maire adjoint à la culture de Rueil-Malmaison et directeur du conservatoire.

Avec une confiance sans restriction, ils imaginent de présenter dans un même concours toute la diversité et toute la vitalité de la musique : de la fantaisie, de la rigueur, une multitude de talents, un peu de curiosité, tout est permis... C'est cette diversité qui explose chaque année, les ensembles promenant le jury et le public à travers des propositions classiques, nouvelles, parfois surprenantes, audacieuses dans l'alliance des instruments ou dans l'interprétation.

Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent au concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes en renom.

Marcel Landowski — 1987
Chancelier d'honneur de l'Institut de France
Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble

Comité d'honneur

Jacques Taddei[†], *Président*

Claude Bolling — Gérard Calvi[†] — Jean-Claude Casadesus — Henri Dutilleux[†]

Patrice Fontanarosa — André Jouve — Mstislav Rostropovitch[†] — Etienne Vatelot[†]

Les lauréats

1987 - QUATUOR YSAÏE : Violons, alto, violoncelle

QUATUOR LUDWIG : Violons, alto, violoncelle

1988 - QUATUOR MANFRED : Violons, alto, violoncelle

1989 - TRIO WANDERER : Violon, violoncelle, piano

POLYPHANIE : Ensemble de cuivres

1990 - TRIO DES ISCLES : Violon, violoncelle, piano

1991 - EMPHASIS : Quatuor de saxophones

1992 - QUATUOR DEBUSSY : Violons, alto, violoncelle

1998 - QUINTETTE SILOÉ : Flûte, hautbois, clarinette, basson, cor

1999 - QUATUOR DIOTIMA : Violons, alto, violoncelle

2000 - QUATUOR RENOIR : Violons, alto, violoncelle

2001 - QUATUOR IMPRESA : Violons, alto, violoncelle

2002 - QUATUOR ÉBÈNE : Violons, alto, violoncelle

2003 - QUATUOR ALMA : Violons, alto, violoncelle

2004 - QUINTETTE « OR NOTES ? » : Trompettes, trombone, cor, tuba

2005 - QUARTET ARDEO : Violons, alto, violoncelle

2006 - BENNEWITZ QUARTET : Violons, alto, violoncelle

2007 - QUATUOR ELLIPSOSES : Quatuor de saxophones

Présidents de jury

1987 Marcel Landowski

1988 André Jouve

1989 François Serrette

1990 Raymond Gallois-Montbrun

1991 Gérard Calvi

1992 André Jouve

1993 Claude-Henry Joubert

1994 Patrice Fontanarosa

1995 Alain Meunier

1996 André Jouve

1997 André Jouve

1998 Gérard Calvi

1999 Patrice Fontanarosa

2000 André Jouve

2001 Christian Manen



Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires

et écoles de musique, de danse et de théâtre

106 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Tél. 06 83 51 83 11

www.fnapec.com

contact : presidence@fnapec.fr

Siret : 325 568 442 00033



La Fnapec reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.



Concours européen de musique de chambre ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'Ensemble

7, 8 et 9 avril 2017 - PARIS

31^e édition

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre



Clôture des inscriptions : 20 mars 2017

Dossiers d'inscription en français, anglais, allemand et espagnol

www.fnapec.com

Contact : presidence@fnapec.fr

Tél. 06 83 51 83 11